



Discipline Concours Complet

Tâches/cahier des charges du président du jury CC

Principes de base

Les règlements et documents actuels de Swiss Equestrian sont applicables :

- Règlement général (RG)
- Règlement du Concours Complet (CCR)
- Règlement de saut (RS)
- Règlement de dressage (DR)
- Règlement du sport poney (RSP)
- Manuel du stewarding CC
- Directives "Welcome"
- Directives pour les épreuves de cross au style
- Directives pour les épreuves de CC Indoor

1. Principes de base

- Le/la président(e) du jury assume la responsabilité générale de la manifestation
- Contrôle et approuve les propositions
- Ne peut prendre le départ d'aucune épreuve en tant que participant le même jour

2. Avant la manifestation

- Détermine le nombre d'officiels et les répartit pour les épreuves partielles.
 - o Les candidats juges de dressage ne doivent pas juger seuls une épreuve
 - o Un·e juge supplémentaire pour la place d'échauffement ou un·e officiel·le responsable de la place d'échauffement est prévu dans toutes les catégories.
- Contrôle l'horaire
 - o Après 2 heures de dressage, prévoir une pause
 - o Donner suffisamment de temps aux cavaliers avec plusieurs chevaux
- Contrôle les listes de départ avec le secrétariat
- Indemnisation des fonctionnaires selon : https://www.swiss-equestrian.ch/Htdocs/Files/v/7904.pdf/Disziplinen/CC/cc_entschaedigungen_oeffizielle_d.pdf?download=1
- Vérifie l'infrastructure et les services
- Vérifie le concept de sécurité et d'intervention d'urgence

- Déterminer le lieu approprié pour les contrôles antidopage
- Contrôle le carré de dressage
 - o La bonne taille
 - o Des lettres au bon endroit
 - o Barrières/Lisses d'une hauteur d'environ 20 cm. Les barres de saut ne sont pas adaptées comme lisses.
Le carré ne doit pas être obligatoirement fermée, mais les angles doivent être bien marqués et les bords marqués à des intervalles réguliers.
- Valide le parcours de cross conjointement avec le DT
- Valide le parcours de saut conjointement avec le constructeur de parcours
- Contrôle les places d'échauffement (sol, taille, obstacles...)

3. Pendant la manifestation

- Si la distinction entre cavaliers brevetés et licenciés est faite dans les règlements des disciplines, les conditions pour les cavaliers licenciés s'appliquent automatiquement au CCR.
- Détermine quels passeports de chevaux seront contrôlés (inclure le vétérinaire)
- Est en charge de la surveillance de la manifestation
 - o Déroulement selon règlements
 - o Décide avec le président du CO, le DT et le CP en cas d'imprévu (météo, conditions de terrain, accidents)
 - o Traite les avertissements (carton jaune)
 - o Réagit aux infractions liées au bien-être des animaux
- Organise le briefing avec les juges d'obstacles
- Organise les éventuels contrôles antidopage
- Approuve le classement final
- Prix selon le règlement et les propositions
- Traite les protêts
- Est responsable des formulaires et des rapports
 - o Rapport du jury
 - o Plan d'affectation des juges
 - o Rapports de chute
 - o Avertissements (carton jaune)

4. Après la manifestation

- Rempli le rapport du jury
- Signale les rappels à l'ordre, les avertissements (carton jaune) au secrétariat
- Fait un debriefing avec les différents responsables (OK, TD, CP)